

17.04.2019 - 10:21 Uhr

Les trottinettes électriques à l'épreuve



Bern (ots) -

Ces nouveaux engins idéaux pour la mobilité des derniers kilomètres connaissent un véritable essor. Les marques et modèles se multiplient, mais toutes les trottinettes électriques n'offrent pas le même confort et sécurité d'utilisation. En partenariat avec les émissions de consommation Kassensturz et A Bon Entendeur, le TCS a testé sept modèles sous l'angle de la sécurité, des caractéristiques techniques (vitesse, rayon d'action, etc.), de l'ergonomie et de la qualité.

En quelques mois, la panoplie de modèles de trottinettes électriques disponible sur le marché suisse s'est considérablement étoffée. Ces nouveaux engins de mobilité électrique constituent un mode de transport pratique pour les courtes distances. Pour les pendulaires, leur faible encombrement peut s'avérer être une solution idéale pour être combinée avec les moyens traditionnels. De la maison jusqu'à la gare, puis de la gare de destination jusqu'au travail, la trottinette électrique peut être adoptée par un large public avec un minimum d'entraînement et offrir une alternative intéressante au vélo électrique. Tous les modèles en vente ne présentent toutefois pas les mêmes caractéristiques et révèlent parfois de grandes disparités en terme de qualité de fabrication, de puissance, de rayon d'action, d'ergonomie et de sécurité. Le TCS, en partenariat avec les émissions Kassensturz et A Bon Entendeur, a donc testé sept modèles commercialisés en Suisse.

Tests approfondis

De grandes disparités de qualité de finition, de temps de rechargement, de rayon d'action, de puissance, de maniabilité et d'ergonomie ont été constatées. Ainsi, le meilleur rapport qualité prix (Streetmotion Tech 2) offre le confort de conduite et un temps de chargement court, mais le rayon d'action est le plus bas de toutes les trottinettes testées. Sa batterie permet en effet de parcourir seulement 8.4 km, contre 27km pour la meilleure (E-Twow Booster S+). En cas de freinage d'urgence à 15 km/h, la plus efficace (Micro Condor X3) parcourt 2.23 mètres quand la moins bonne (Soflow Flowboard pop) roule encore 1.04 mètre de plus. Cette dernière échoue par ailleurs le test de la montée en pente à 12% sans assistance de la part de l'utilisateur. Grâce à ses pneumatiques

et à sa suspension, le V-Max R20 dispose de la plus grande maniabilité et du meilleur confort de conduite sur route pavée ou terrain meuble. C'est cependant une des plus lentes (17km/h) du panel. Le Ninebot ES1 de Segway est le modèle qui obtient la meilleure note en terme de fonctionnalité (puissance, recharge facile, équipement), mais son rayon d'action est plutôt limité (14.5km). La lanterne rouge de ce classement est le Razor E200 : pas pliable, elle ne convient pas aux personnes de plus de 70 kilos. Elle est en outre dépourvue de lumière, ce qui est obligatoire sur la voie publique.

Critères d'achat

Avant d'acheter une trottinette électrique, il convient de se poser la question de la fréquence et les conditions d'utilisation. Le poids joue un rôle très important. Si l'objectif est de la porter fréquemment (dans les transports publics notamment), un modèle pliable et léger s'impose. Un autre élément central est l'alimentation par batterie. La puissance peut aller de 150 à 500 watts. Les plus puissantes peuvent s'avérer utiles dans un environnement vallonné. Le rayon d'action est aussi un critère important si le trajet aller-retour dépasse la quinzaine de kilomètres.

Des normes à respecter

De nombreuses trottinettes électriques sont pour la plupart fabriquées hors d'Europe et peuvent être commandées en ligne. Il est toutefois important de vérifier si celles-ci répondent aux critères d'homologation pour être autorisées à circuler sur la voie publique : freins avant et arrière, avertisseur sonore et les feux avant et arrière. La vitesse maximum autorisée est de 20 km/h, la puissance du moteur de max. 0.5 kW. L'âge minimum est de 14 ans (14-16 ans permis Cat. M, +16 ans pas de permis). Les trottinettes électriques sont soumises aux mêmes règles de circulation routière que les vélos : l'utilisation des bandes et pistes cyclables est obligatoire si existantes. Le casque n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé.

Les conseils du TCS

Avant l'achat

- Temps de chargement entre les trajets - De quelle portée ai-je besoin ? - Combien de kilos de charge utile sont nécessaires ? - Ouvrir les yeux lors de l'achat : certains produits ne sont pas conformes aux spécifications helvétiques concernant les feux avant et arrière et la vitesse. - Contrôle du poids de l'E-Trottinette - Quelle est l'importance du pliage (transport) ?

En cours d'utilisation

- Lire attentivement le mode d'emploi - S'entraîner sur terrain privé avant de se lancer dans la circulation - Vérifier si son assurance responsabilité civile couvre l'utilisation de l'engin - Porter un casque - Respecter les règles de circulation et adapter son comportement aux conditions de trafic - Attention à l'humidité, aux rails de tramway et aux pavés ! - Ne jamais conduire la nuit sans lumière ! - Porter des habits et accessoires réfléchissants par mauvais temps, le matin, le soir et la nuit pour améliorer sa visibilité

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100827143> abgerufen werden.